

*Le texte français suit.



For immediate release
November 5, 2021

City of Moncton Reduces the Tax Rate by over 10.25 cents and Sees Positive Growth

Moncton, NB – Moncton City Council adopted its 2022 Budget during the November 5, 2021 Special Public Council meeting. Residents' tax rate is reduced from \$1.6497 to \$1.5472 per hundred dollars of assessed value. In addition, the overall assessment base for the City increased by 10.89% for 2022.

Highlights of the 2022 Operating Budget, set at \$176.3 million, include:

- Assessment increased by 10.89% in total, with an increase of 13.43% in residential assessments and an increase of 6.05% in non-residential assessments, reflecting the strong housing market and growth in the City.
- Community Funding and Equalization Grant – the City will receive \$3.2M compared to \$3.6M in 2021.
- The City has projected an increase in its own-source net revenues valued at \$9.2M where there is a \$5.1M increase in areas such as parking, Coliseum trade/exhibition show revenue, Magnetic Hill Zoo and Park fees, and Codiac Transpo fares. There is also an additional \$4.1M increase generated from the 2020 Budget Surplus carried over to 2022.
- A decrease of \$864,000 in fiscal and debt charges in comparison to 2021.
- Costing for RCMP policing increased by approximately 11% from 2021 for a total of \$2.7M. Major factors include the new unionized settlement for RCMP officers and other various cost increases.
- The City is contributing \$4.4M in grants to local organizations in 2022.

Highlights of the City's \$108.8 million Capital Budget include:

- \$8.38M in total contributions from the Operating Budget to help reduce debt financing requirements. This approach has been a strategic priority for the last several years and is helping to reduce the City's overall borrowing requirements and debt.
- Net debt borrowing for 2022 Capital Projects will total \$81.38M for General and Utility Funds combined which includes the new police station at a cost of \$54.3M.
- More than \$12.6M in projects for water and wastewater infrastructure improvements and renewal.
- More than \$14.5M in projects for storm sewer construction and improvements.
- More than \$13.7M in projects for Road Transportation which includes reconstruction, resurfacing and sidewalks

- More than \$6.6M of investments in our facilities which includes a new environmentally friendly ice plant at the Moncton Coliseum, and an investment of \$4.3M for the Operations Centre Yard which will contribute to less noise and dust in the neighborhood.
- More than \$2.7M in recreation and culture expenditures, including enhancements to parks, trails, and other recreational areas.

Highlights of the \$40.5 million 2022 Utility Budget (water and wastewater) include:

- The water and wastewater utility bill for a typical household in Moncton* (average household use of 272 cubic metres as defined by the Province of New Brunswick) will increase by 1.88% representing an increase of approximately \$20 in comparison to 2021.
- The average resident will pay approximately \$1,086 on an annual basis or \$271.50 on a quarterly basis.

*Households in Moncton typically consume less water than the provincial average.

-30-

Media contact:

Austin Henderson

Communications

City of Moncton

506.389.5940 / austin.henderson@moncton.ca



Pour diffusion immédiate

Le 5 novembre 2021

La Ville de Moncton réduit de 10,25 cents son taux d'imposition et entrevoit une croissance encourageante

Moncton, N-B – Le Conseil municipal de Moncton a adopté son budget de 2022 lors d'une séance extraordinaire publique le 5 novembre 2021. Le taux d'imposition des concitoyens passera de 1,6497 \$ à 1,5472 \$ par tranche de 100 \$ de la valeur foncière. Par ailleurs, la croissance de l'assiette foncière de la Ville pour 2021 est de 10,89 %.

Voici les faits saillants du budget d'exploitation de 176,3 M\$ pour 2022 :

- Résultat de la forte croissance de la ville et du marché hypothécaire, l'assiette foncière a augmenté de 10,89 % globalement, soit une hausse de 13,43 % de l'évaluation résidentielle et une hausse de 6,05 % de l'évaluation non résidentielle.
- La Ville recevra 3,6 M\$ en financement communautaire et en subvention de péréquation au lieu des 3,2 M\$ qui lui ont été versés en 2021.
- La Ville prévoit une augmentation de 9,2 M\$ de ses revenus autonomes. De cette somme, 5,1 M\$ proviendront notamment des stationnements, de salons et d'expositions au Colisée, des droits d'entrée au Zoo et au parc de la Côte magnétique, et des tarifs de Codiac Transpo. Le reste, soit 4,1 M\$, est l'excédent du budget de 2021 reporté au budget de 2022.
- Les frais de financement et de remboursement de la dette diminuent de 864 000 \$ par rapport à 2021.
- Les coûts reliés aux services de police assurés par la GRC augmentent de 11 % ou 2,7 M\$ par rapport à 2021, principalement en raison du nouveau contrat des agents de la GRC et diverses autres augmentations de coût.
- En 2022, la Ville de Moncton versera un total de 4,4 M\$ en subventions à des organismes locaux.

Voici les faits saillants du budget des immobilisations de 108,8 M\$ pour 2022 :

- Des contributions totales de 8,38 M\$ puisées dans le budget d'exploitation pour permettre de réduire les besoins en financement de la dette. Cette approche, qui est une priorité stratégique depuis quelques années, vise à réduire, dans l'ensemble, les emprunts et la dette de la Ville.
- Pour les projets d'immobilisations de 2022, la dette nette par emprunts totalisera 81,38 M\$ pour l'ensemble des fonds de l'administration générale et des services publics. Ce montant inclut le coût de construction du nouveau poste de police de 54,3 M\$.
- Plus de 12,6 M\$ seront consacrés à des projets d'amélioration et de réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout.

- Plus de 14,5 M\$ iront à des projets de construction et d'amélioration des égouts pluviaux.
- Plus de 13,7 M\$ ont été attribués pour des projets de construction et d'amélioration des routes et des trottoirs.
- Plus de 6,6 M\$ seront investis dans les installations, dont une partie servira à aménager une nouvelle fabrique de glace plus respectueuse de l'environnement au Colisée de Moncton et 4,3 M\$ iront à l'amélioration de la cour du Centre des opérations qui réduira le bruit et la poussière dans ce quartier.
- Plus de 2,7 M\$ seront affectés aux dépenses dans les loisirs et la culture, notamment pour les améliorations qui seront apportées aux parcs, aux sentiers et à d'autres secteurs récréatifs.

Voici les faits saillants du budget des services publics (eau et eaux usées) de 40,5 M\$ pour 2022 :

- La facture des services d'eau et d'eaux usées d'un ménage type de Moncton* (qui consomme 272 mètres cubes d'eau selon le gouvernement du Nouveau-Brunswick) augmentera de 1,88 % en 2022, soit une hausse d'environ 20 \$ par rapport à 2021.
- La facture d'un ménage moyen sera donc de 1 086 \$ par année, ou 271,50 \$ par trimestre.

*Les ménages de Moncton consomment généralement moins d'eau que la moyenne provinciale.

-30-

Personne-ressource pour les médias :

Austin Henderson

Communications

Ville de Moncton

506.389.5940 / austin.henderson@moncton.ca